

1er TRIMESTRE
1999

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

REUNION DU 25 FEVRIER 1999

OBJET

Indemnisation d'architectes

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 février 1999 à 14 heures 30 dans les locaux de la Direction Départementale, 7 rue Vincent Chevard à Chartres, sous la présidence de M. GRANDON, Vice-Président.

Etaient présents :

MM. GUILLARD – FAVRAT – RENARD – DE MONTGOLFIER – CHOQUIER – JAULNEAU - VELLA, Conseillers Généraux.

Mme BILLARAND DAUPHIN et MM. –PILLIAS – SIRDEY – FLEURY - GALLET – FOUCAULT – HOYAU – PHILIPPE - GIGON, Maires, Présidents ou membres d'E.P.C.I.

Membre de droit :

M. le Préfet, représenté par M. LIZZIT, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Le Secrétariat était assuré par le Lieutenant-Colonel PARIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours

--ooOoo--

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'indemniser les architectes ayant participé à la commission pour le choix d'un architecte pour la construction du Centre de Secours de NOGENT LE ROI dans les mêmes conditions que pour les « jurys de choix ou de concours », soit :

1000 F HT d'indemnité forfaitaire et 400 F HT d'indemnité de déplacement pour les professionnels résidant hors du département.

Le Président du Conseil d'Administration,

Martial TAUGOURDEAU

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

REUNION DU 25 FEVRIER 1999

OBJET

Méthode de transfert des CPI

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 février 1999 à 14 heures 30 dans les locaux de la Direction Départementale, 7 rue Vincent Chevard à Chartres, sous la présidence de M. GRANDON, Vice-Président.

Etaient présents :

MM. GUILLARD – FAVRAT – RENARD – DE MONTGOLFIER – CHOQUIER – JAULNEAU - VELLA, Conseillers Généraux.

Mme BILLARAND DAUPHIN et MM. -PILLIAS – SIRDEY – FLEURY - GALLET – FOUCAULT – HOYAU – PHILIPPE - GIGON, Maires, Présidents ou membres d'E.P.C.I.

Membre de droit :

M. le Préfet, représenté par M. LIZZIT, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Le Secrétariat était assuré par le Lieutenant-Colonel PARIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours

--ooOoo--

Le Conseil, à l'unanimité, adopte le rapport joint en annexe.

Le Président du Conseil d'Administration,

Martial TAUGOURDEAU

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

REUNION DU 25 FEVRIER 1999

OBJET

Conventions avec les communes

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 février 1999 à 14 heures 30 dans les locaux de la Direction Départementale, 7 rue Vincent Chevard à Chartres, sous la présidence de M. GRANDON, Vice-Président.

Etaient présents :

MM. GUILLARD – FAVRAT – RENARD – DE MONTGOLFIER – CHOQUIER – JAULNEAU - VELLA, Conseillers Généraux.

Mme BILLARAND DAUPHIN et MM. –PILLIAS – SIRDEY – FLEURY - GALLET – FOUCAULT – HOYAU – PHILIPPE - GIGON, Maires, Présidents ou membres d'E.P.C.I.

Membre de droit :

M. le Préfet, représenté par M. LIZZIT, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Le secrétariat était assuré par le Lieutenant-Colonel PARIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

--ooOoo--

Le Conseil, à l'unanimité, (l'avis des instances consultatives ayant été donné) adopte le rapport présenté, valide les modèles de convention annexées et donne mandat au Président pour définir avec chaque collectivité les aspects pratiques et financiers des transferts.

Il retient également le tableau des bilans financiers présenté, également en annexe, établi à partir des comptes administratifs définitifs des communes pour 1996 et 1997 et des projets pour 1998.

Le Président du Conseil d'Administration,

Martial TAUGOURDEAU

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

REUNION DU 25 FEVRIER 1999

OBJET

Mise à disposition des bâtiments des Centres de Secours Principaux et Centres de Secours

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 février 1999 à 14 heures 30 dans les locaux de la Direction Départementale, 7 rue Vincent Chevard à Chartres, sous la présidence de M. GRANDON, Vice-Président.

Etaient présents :

MM. GUILLARD – FAVRAT – RENARD – DE MONTGOLFIER – CHOQUIER – JAULNEAU - VELLA, Conseillers Généraux.

Mme BILLARAND DAUPHIN et MM. –PILLIAS – SIRDEY – FLEURY - GALLET – FOUCAULT – HOYAU – PHILIPPE - GIGON, Maires, Présidents ou membres d'E.P.C.I.

Membre de droit :

M. le Préfet, représenté par M. LIZZIT, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Le secrétariat était assuré par le Lieutenant-Colonel PARIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

--ooOoo--

Le Conseil, à l'unanimité, (l'avis des instances consultatives ayant été donné) décide d'annuler ses délibérations des 28 octobre 1997 et 25 novembre 1997 par lesquelles il acceptait la cession à titre gratuit des bâtiments du Centre de Secours d'ANET et du Centre de Secours Principal de NOGENT LE ROTROU.

Il adopte le principe de la mise à disposition gratuite des biens transférés par voie de convention, le S.D.I.S. assurant les obligations du propriétaire et du locataire.

Le Président du Conseil d'Administration,

Martial TAUGOURDEAU

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

REUNION DU 25 FEVRIER 1999

OBJET

Création d'un poste d'officier par anticipation
--

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 février 1999 à 14 heures 30 dans les locaux de la Direction Départementale, 7 rue Vincent Chevard à Chartres, sous la présidence de M. GRANDON, Vice-Président.

Etaient présents :

MM. GUILLARD – FAVRAT – RENARD – DE MONTGOLFIER – CHOQUIER – JAULNEAU - VELLA, Conseillers Généraux.

Mme BILLARAND DAUPHIN et MM. –PILLIAS – SIRDEY – FLEURY - GALLET – FOUCAULT – HOYAU – PHILIPPE - GIGON, Maires, Présidents ou membres d'E.P.C.I.

Membre de droit :

M. le Préfet, représenté par M. LIZZIT, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Le secrétariat était assuré par le Lieutenant-Colonel PARIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

--ooOoo--

Le Conseil, à l'unanimité, (l'avis des instances consultatives ayant été donné), considérant le prochain départ à la retraite d'un sous-officier faisant fonction d'officier, d'une part, les difficultés de recrutement et la durée nécessaire de formation, d'autre part, décide de créer par anticipation un poste de capitaine de sapeur-pompier professionnel et de lancer dès maintenant la procédure de recrutement. Le poste de sous-officier sera supprimé au départ à la retraite du titulaire.

Le Président du Conseil d'Administration,

Martial TAUGOURDEAU

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

REUNION DU 25 FEVRIER 1999

OBJET

Transformation de poste

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 février 1999 à 14 heures 30 dans les locaux de la Direction Départementale, 7 rue Vincent Chevard à Chartres, sous la présidence de M. GRANDON, Vice-Président.

Etaient présents :

MM. GUILLARD – FAVRAT – RENARD – DE MONTGOLFIER – CHOQUIER – JAULNEAU - VELLA, Conseillers Généraux.
Mme BILLARAND DAUPHIN et MM. –PILLIAS – SIRDEY – FLEURY - GALLET – FOUCAULT – HOYAU – PHILIPPE - GIGON, Maires, Présidents ou membres d'E.P.C.I.

Membre de droit :

M. le Préfet, représenté par M. LIZZIT, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Le secrétariat était assuré par le Lieutenant-Colonel PARIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

--ooOoo--

Le Conseil, à l'unanimité,, (l'avis des instances consultatives ayant été donné), décide de transformer les trois postes d'agent technique créés lors du vote du budget primitif 1999 en 2 postes d'agent technique et un poste d'agent d'entretien.

D'autre part, pour remplacer l'agent de maîtrise ayant été admis au congé de fin d'activité, il décide de pourvoir à son remplacement par un agent d'entretien.

Le Président du Conseil d'Administration,

Martial TAUGOURDEAU

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

REUNION DU 25 FEVRIER 1999

OBJET

Intégration d'un contractuel

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 février 1999 à 14 heures 30 dans les locaux de la Direction Départementale, 7 rue Vincent Chevard à Chartres, sous la présidence de M. GRANDON, Vice-Président.

Etaient présents :

MM. GUILLARD – FAVRAT – RENARD – DE MONTGOLFIER – CHOQUIER – JAULNEAU - VELLA, Conseillers Généraux.

Mme BILLARAND DAUPHIN et MM. –PILLIAS – SIRDEY – FLEURY - GALLET – FOUCAULT – HOYAU – PHILIPPE - GIGON, Maires, Présidents ou membres d'E.P.C.I.

Membre de droit :

M. le Préfet, représenté par M. LIZZIT, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Le secrétariat était assuré par le Lieutenant-Colonel PARIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

--ooOoo--

Le Conseil, à l'unanimité, (l'avis des instances consultative ayant été donné), décide de transformer le poste de technicien radio contractuel en poste de technicien territorial et d'intégrer l'agent qui a réussi les épreuves du concours et est inscrit sur la liste d'aptitude.

Le Président du Conseil d'Administration.

Martial TAUGOURDEAU

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

REUNION DU 25 FEVRIER 1999

OBJET

Emplois à temps non complet

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 février 1999 à 14 heures 30 dans les locaux de la Direction Départementale, 7 rue Vincent Chevard à Chartres, sous la présidence de M. GRANDON, Vice-Président.

Etaient présents :

MM. GUILLARD – FAVRAT – RENARD – DE MONTGOLFIER – CHOQUIER – JAULNEAU - VELLA, Conseillers Généraux.

Mme BILLARAND DAUPHIN et MM. –PILLIAS – SIRDEY – FLEURY - GALLET – FOUCAULT – HOYAU – PHILIPPE - GIGON, Maires, Présidents ou membres d'E.P.C.I.

Membre de droit :

M. le Préfet, représenté par M. LIZZIT, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Le secrétariat était assuré par le Lieutenant-Colonel PARIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

--ooOoo--

Le Conseil, à l'unanimité,, (l'avis des instances consultatives ayant été donné), décide de transformer le poste d'adjoint administratif ouvert à 50% ainsi que celui d'agent administratif également ouvert à 50% en mêmes emplois à 100%.

Le Président du Conseil d'Administration,

Martial TAUGOURDEAU

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

REUNION DU 25 FEVRIER 1999

OBJET

Convention sténotypiste

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 février 1999 à 14 heures 30 dans les locaux de la Direction Départementale, 7 rue Vincent Chevard à Chartres, sous la présidence de M. GRANDON, Vice-Président.

Etaient présents :

MM. GUILLARD – FAVRAT – RENARD – DE MONTGOLFIER – CHOQUIER
– JAULNEAU - VELLA, Conseillers Généraux.

Mme BILLARAND DAUPHIN et MM. –PILLIAS – SIRDEY – FLEURY -
GALLET – FOUCAULT – HOYAU – PHILIPPE - GIGON, Maires, Présidents ou
membres d'E.P.C.I.

Membre de droit :

M. le Préfet, représenté par M. LIZZIT, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Le secrétariat était assuré par le Lieutenant-Colonel PARIS, Directeur
Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

--ooOoo--

Le Conseil, à l'unanimité, autorise le président à signer la convention, dont le projet est annexé, pour le recours à une sténotypiste afin de faciliter le fonctionnement des séances du Conseil.

Le Président du Conseil d'Administration,

Martial TAUGOURDEAU

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

REUNION DU 25 FEVRIER 1999

OBJET

Réorganisation des services (1 ^{ère} phase)
--

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 février 1999 à 14 heures 30 dans les locaux de la Direction Départementale, 7 rue Vincent Chevard à Chartres, sous la présidence de M. GRANDON, Vice-Président.

Etaient présents :

MM. GUILLARD – FAVRAT – RENARD – DE MONTGOLFIER – CHOQUIER – JAULNEAU - VELLA, Conseillers Généraux.

Mme BILLARAND DAUPHIN et MM. -PILLIAS – SIRDEY – FLEURY - GALLET – FOUCAULT – HOYAU – PHILIPPE - GIGON, Maires, Présidents ou membres d'E.P.C.I.

Membre de droit :

M. le Préfet, représenté par M. LIZZIT, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Le secrétariat était assuré par le Lieutenant-Colonel PARIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

--ooOoo--

Le Conseil, à l'unanimité,, (l'avis des instances consultatives ayant été donné), décide de modifier comme suit l'organisation administrative (« administration générale ») :

Service financier :

Un attaché secondé par un rédacteur et le personnel nécessaire, pour la comptabilité, les marchés publics, les assurances, le patrimoine et les affaires juridiques se rapportant à ces domaines.

Gestion des personnels :

Un attaché secondé par un rédacteur et le personnel nécessaire, pour la gestion de tous les personnels, la paie, les vacances, la logistique de l'outil informatique de gestion administrative et les affaires juridiques se rapportant à ces domaines.

Le Président du Conseil d'Administration,

Martial TAUGOURDEAU

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

REUNION DU 25 FEVRIER 1999

OBJET

Conventions pour le fonctionnement du Centre de Secours Principal de CHARTRES
--

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 février 1999 à 14 heures 30 dans les locaux de la Direction Départementale, 7 rue Vincent Chevard à Chartres, sous la présidence de M. GRANDON, Vice-Président.

Étaient présents :

MM. GUILLARD – FAVRAT – RENARD – DE MONTGOLFIER – CHOQUIER – JAULNEAU - VELLA, Conseillers Généraux.

Mme BILLARAND DAUPHIN et MM. –PILLIAS – SIRDEY – FLEURY - GALLET – FOUCAULT – HOYAU – PHILIPPE - GIGON, Maires, Présidents ou membres d'E.P.C.I.

Membre de droit :

M. le Préfet, représenté par M. LIZZIT, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Le secrétariat était assuré par le Lieutenant-Colonel PARIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

--ooOoo--

Le Conseil, à l'unanimité, (l'avis des instances consultatives ayant été donné) autorise le président à signer les convention avec la ville de CHARTRES et la société SERT dont les projets sont joints en annexe.

Le Président du Conseil d'Administration,

Martial TAUGOURDEAU

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

REUNION DU 25 FEVRIER 1999

OBJET

Modification des secteurs d'interventions Eure et Loir et départements limitrophes

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 février 1999 à 14 heures 30 dans les locaux de la Direction Départementale, 7 rue Vincent Chevard à Chartres, sous la présidence de M. GRANDON, Vice-Président.

Etaient présents :

MM. GUILLARD – FAVRAT – RENARD – DE MONTGOLFIER – CHOQUIER
– JAULNEAU - VELLA, Conseillers Généraux.

Mme BILLARAND DAUPHIN et MM. –PILLIAS – SIRDEY – FLEURY -
GALLET – FOUCAULT – HOYAU – PHILIPPE - GIGON, Maires, Présidents ou
membres d'E.P.C.I.

Membre de droit :

M. le Préfet, représenté par M. LIZZIT, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Le secrétariat était assuré par le Lieutenant-Colonel PARIS, Directeur
Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

--ooOoo--

Le Conseil, à l'unanimité,, (l'avis des instances consultatives ayant été
donné), donne un avis favorable au projet présenté et joint en annexe. Il note que les
services départementaux voisins seront consultés sur ce nouveau découpage.

Le Président du Conseil d'Administration,

Martial TAUGOURDEAU

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

REUNION DU 25 FEVRIER 1999

OBJET

Marchés publics de fourniture 1999

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 février 1999 à 14 heures 30 dans les locaux de la Direction Départementale, 7 rue Vincent Chevard à Chartres, sous la présidence de M. GRANDON, Vice-Président.

Etaient présents :

MM. GUILLARD – FAVRAT – RENARD – DE MONTGOLFIER – CHOQUIER – JAULNEAU - VELLA, Conseillers Généraux.

Mme BILLARAND DAUPHIN et MM. –PILLIAS – SIRDEY – FLEURY - GALLET – FOUCAULT – HOYAU – PHILIPPE - GIGON, Maires, Présidents ou membres d'E.P.C.I.

Membre de droit :

M. le Préfet, représenté par M. LIZZIT, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Le secrétariat était assuré par le Lieutenant-Colonel PARIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

--ooOoo--

Le Conseil, à l'unanimité, (l'avis des instances consultatives ayant été donné), autorise le président à signer toutes les pièces nécessaires au lancement et à la passation des marchés prévus dans le rapport joint en annexe.

Le Président du Conseil d'Administration,

Martial TAUGOURDEAU

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

REUNION DU 25 FEVRIER 1999

OBJET

Convention avec GEST.COM

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 février 1999 à 14 heures 30 dans les locaux de la Direction Départementale, 7 rue Vincent Chevard à Chartres, sous la présidence de M. GRANDON, Vice-Président.

Etaient présents :

MM. GUILLARD – FAVRAT – RENARD – DE MONTGOLFIER – CHOQUIER – JAULNEAU - VELLA, Conseillers Généraux.

Mme BILLARAND DAUPHIN et MM. –PILLIAS – SIRDEY – FLEURY - GALLET – FOUCAULT – HOYAU – PHILIPPE - GIGON, Maires, Présidents ou membres d'E.P.C.I.

Membre de droit :

M. le Préfet, représenté par M. LIZZIT, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Le secrétariat était assuré par le Lieutenant-Colonel PARIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

--ooOoo--

Le Conseil, à l'unanimité, autorise la président à signer la convention avec la société GEST.COM dont le projet est joint en annexe.

Le Président du Conseil d'Administration,

Martial TAUGOURDEAU